

# INTERPELLATION

## FAUT-IL CRAINDRE POUR L'AVENIR DU RAT ?

Je le précise d'emblée le but de cette interpellation n'est pas d'étudier une sortie de la ville de Gland du RAT mais d'obtenir un état des lieux.

En effet suite à divers articles parus dans les médias, des interrogations se posent. De plus dans son rapport sur le budget 2025, la COFIN relevait l'augmentation constante des coûts de la participation de Gland dans le financement du RAT. La COFIN mentionnait également ce que nous avons pu apprendre par l'intermédiaire de différents médias concernant l'AJEMA (le réseau d'accueil de Morges-Aubonne) en particulier la sortie de la ville de Morges de ce réseau à fin 2025. Morges étant une ville assez comparable à Gland avec environ 18'000 habitants cela interpelle qu'elle envisage de créer son propre réseau. Dans son rapport la COFIN a donné une réponse assez succincte de la Municipalité ce qui est compréhensible car ce n'était pas dans le cadre du budget que ce sujet était à développer.

Dans ses motivations de quitter son réseau, la ville de Morges n'argumentait pas prioritairement sur l'élément financier mais plutôt sur des questions structurelles et organisationnelles disant notamment que *cela vise à offrir aux familles morgiennes un accueil de jour de qualité et adapté aux besoins spécifiques d'une ville-centre. En réorganisant le système d'accueil de jour, la Municipalité souhaite améliorer l'accessibilité tout en garantissant une gestion et une coordination optimale des ressources disponibles.*

Dès lors il m'intéresse de connaître en quoi la situation de Gland est différente de celle de Morges en priant la Municipalité de nous en apporter la réponse selon les questions ci-après :

- En quoi Gland est-elle comparable, ou à contrario pas comparable à Morges dans leurs structures respectives du RAT et de l'AJEMA ?
- Une structure propre à Gland est-elle envisageable ?
- Si oui quels en seraient les avantages, ou à contrario, les désavantages ?
- Quelles seraient les conséquences d'une sortie du RAT, à la fois pour Gland, pour le RAT et par conséquent pour les communes membres ?
- Morges ayant quitté l'AJEMA à priori du fait d'une structure devenue trop conséquente (34 communes, 67'000 habitants), ce danger guette-t-il à terme également le RAT ?

Je remercie par avance la Municipalité pour les réponses à ces questions.

Pour le groupe PLR  
Michel Girardet

Gland, le 10 mars 2025